

ETUDE DE LA POPULATION DE RAPACES NOCTURNES D'UN SECTEUR DU HAUT LEON, FINISTERE

Didier Clech

Un préalable, paradoxal sans doute, s'impose : la présente étude ne résulte pas d'une volonté clairement définie et réfléchie de mieux connaître les rapaces nocturnes de la zone légumière du Haut-Léon. Ma motivation première et unique pendant de longues années était de mieux connaître la population de la chevêche d'Athéna *Athene noctua*. Les méthodes utilisées à cet effet m'ont permis, par ricochet, d'obtenir un certain nombre de données d'autres oiseaux

nocturnes. Ces nombreuses données, ainsi rassemblées, m'ont encouragé à effectuer quelques recherches complémentaires me permettant d'obtenir un tableau plus proche de la réalité... Il m'est apparu souhaitable aujourd'hui, de faire connaître à la communauté ornithologique, les résultats concernant l'abondance des rapaces nocturnes dans cette partie du nord du Finistère.

PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE.

Le Haut-Léon est un plateau à peine creusé par quelques rivières. La température est douce. La pluviométrie est de 672 mm répartis sur 146 jours. Le vent joue un rôle prépondérant dans l'organisation du paysage. Il constitue notamment un facteur limitant pour le développement des arbres, présents le plus souvent en fond de vallée ou autour des riches propriétés.

Le plateau est recouvert par un manteau de limon qui favorise une agriculture principalement axée sur la production de légumes. La zone d'étude est située dans la fameuse « ceinture dorée ». Le paysage est bocager, mais les talus sont rarement arborés. Les exploitations agricoles sont petites et n'atteignent pas, en moyenne communale, les 15 hectares. L'habitat est dispersé ce qui se traduit par un important réseau routier. La N.12, voie rapide 2X2 voies, constitue la limite sud de notre zone d'étude qui est notamment parcourue par la D69, Landivisiau-Roscoff, et par la D10, Plouescat-Morlaix.

Les méthodes utilisées, présentées par ailleurs, permettent de se rendre compte que ce vaste secteur n'a pu être couvert en une saison. Mes recherches s'effectuèrent durant de nombreuses années à partir de l'échelle communale. Chaque année, à partir du début des années 90, s'ajoutaient de nouvelles communes pour, peu à peu, voir la zone d'étude s'étendre sur près de 350 km². Des velléités d'ouverture plus large m'ont parfois détourné de mon secteur

principal. Sans évoquer des territoires situés en dehors du Haut Léon, les communes de Taulé, Henvic, Sainte-Sève, Plounéventer, Trémaouezan, Bodilis, Plougar, etc. ont ainsi été prospectées. Il m'a fallu me rendre compte qu'à trop vouloir étreindre, on finit par mal embrasser... J'ai donc, petit à petit, effectué un mouvement inverse, abandonnant les communes sus-nommées et quelques pans de secteurs limitrophes.

Il m'est possible, pour cet article, de définir 2 secteurs principaux auxquels s'ajoutent quelques communes pour le hibou moyen-duc *Asio otus*.

Secteur 1 : zone « première » : la prospection est ici intensive, cohérente, régulière dans le temps et dans l'espace. Les résultats obtenus dans ce secteur bénéficient donc d'un bon indice de crédibilité (pour la chevêche d'Athéna, la chouette hulotte *Strix aluco* et l'effraie des clochers *Tyto alba*).

Secteur 2 : zone « secondaire » dans la mesure où la connaissance de ce secteur est postérieure à celle du secteur 1. La prospection est qualitativement proche de celle du secteur précédent, mais quelques manques peuvent y être notés.

Secteur 3 : zone « périphérique » : les prospections nocturnes et diurnes ont été effectuées, mais l'intensité de la prospection est médiocre depuis plusieurs années... Bodilis, Plougar et une petite partie de Landivisiau y figurent, mais elles n'ont pas été retenues ici (sauf pour le hibou moyen-duc).

tableau 1 : secteurs et communes concernés par cette étude.

	communes	Surface en km ²
secteur 1	Cléder (37,44 km ²), Mespaul (11,48 km ²), Plouvorn (35,44 km ²), Plouzévédé (18,51 km ²), Sibiril (11,47 km ²), Tréflaouenan (8,16 km ²), Trézilidé (4,60 km ²)	127, 10
secteur 2	Guiclan (50% soit 21,3 km ²), Lanhouarneau (9,64 km ²), Plouescat (14,79 km ²), Plouénan (25% soit 7,5 km ²), Plougoulm (40% soit 7,3 km ²), Plounevez-Lochrist (40% soit 15,8 km ²), St Derrien (12,27 km ²), St Vougay (15,10 km ²) Plougourvest (14,2 km ²),	117,90
secteur 3	Bodilis (18,99 km ²), Plougar (17,48 km ²) Landivisiau (sur 8,9 km ²)	45,37

Les secteurs 1 et 2 couvrent une surface d'environ 245 km².

8 cartes du quadrillage UTM (10 km x 10 km) sont concernées par cette enquête.

Les D.7 et E.7 sont à peine touchées.

Par contre, les cartes C.8, C.9, D.8, D.9, E.8, E.9 sont soit couvertes complètement, soit partiellement.

	C8	C9
D7	D8	D9
E7	E8	E9

schéma 1 : cartes alphanumériques concernées par cette enquête

Les cartes « espèce », présentées par la suite, visualisent le découpage UTM. A l'intérieur de celui-ci, j'ai choisi d'utiliser des quadrillages 1 km x 1 km avec pour conséquence d'augmenter la surface apparente d'étude, 276 km², au lieu des

245 km² réellement prospectés. La finesse de cette présentation permet de mettre en valeur les phénomènes de concentration. Les croix sont tracées arbitrairement au milieu du carré.

METHODES UTILISEES POUR LE RECUEIL DES DONNEES

Comme cela a été évoqué dans l'introduction, j'ai principalement utilisé des méthodes susceptibles de me permettre de découvrir des sites de chevêche d'Athéna, à savoir :

1. Une méthode diurne par contact avec la population locale. Il est difficile d'évaluer le pourcentage de « couverture » obtenu par cette méthode. Disons qu'elle fut systématisée par commune et que la plupart des hameaux (de la maison isolée au village) a été visité. Une évaluation rapide permet de chiffrer ces contacts à plusieurs milliers. On peut noter une inclinaison certaine à visiter les lieux où se trouvait un bâtiment ruiné ou du moins « fatigué ». Depuis plusieurs années, les hangars ou anciennes stabulations ne sont pas oubliés, les fermes sont systématiquement prospectées. A l'inverse, les maisons en lotissements ou de construction récente ainsi que les bourgs n'ont pas été ainsi prospectés. Cette méthode s'est avérée très efficace pour la découverte de sites d'effraie des clochers ou de chevêche d'Athéna.
2. Une méthode nocturne par utilisation de la méthode de la « repasse ». Il s'agit d'utiliser une bande enregistrée du chant du mâle de chevêche. L'oiseau étant territorial, il peut, face à la visite de l'intrus, exprimer son sens de la propriété. Cette méthode

permet de détecter 80 % des chanteurs d'un secteur à condition d'effectuer deux passages dans la saison (de mi-février à mi-avril). Pour une description plus précise du protocole de prospection, on se réfèrera à la bibliographie (Clech, 1994). Tous les milieux ont été prospectés y compris le centre des bourgs. Pour ma part, je n'ai effectué qu'un passage par point. Annuellement, le nombre de points d'écoute effectués variait de 90 à 160. Cette méthode est, nous l'avons vu, relativement efficace pour la chevêche. On observe aussi une bonne réaction des mâles de chouette hulotte, et les sorties vespérales permettent de contacter des effraies et d'entendre leurs cris, sans que je puisse affirmer avec certitude qu'il s'agit bien d'une réaction au chant enregistré. Nous avons cependant montré dans un précédent article, que les effraies ainsi contactées pouvaient souvent être attachées à un site proche (Clech, 2006).

Concernant le hibou moyen-duc, des sorties en mai-juin ont permis de repérer la présence de jeunes, le chant des adultes au printemps étant difficilement repérable. Seuls, quelques secteurs ont ainsi été prospectés. Pour cette espèce, la prospection a été bien différente et les secteurs définis plus haut ne sont guère valides.

Les données enregistrées couvrent une période très longue puisque mes

recherches ont commencé en 1990. Dans le présent article, je n'ai retenu pour l'effraie des clochers, le hibou moyen-duc et la chevêche d'Athéna que les données enregistrées à partir de 2004, soit les 5 années de la prospection pour l'atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne. Pour la chouette hulotte, j'ai conservé les données à partir de 1998. Pour cette dernière espèce, et afin d'éviter des erreurs, j'ai renouvelé ces deux dernières années des prospections sur les secteurs anciennement prospectés.

RESULTATS

Chevêche d'Athéna

Les résultats pour cette espèce couvrent la période 2004-2008. Un article complémentaire et plus approfondi présentera les résultats du suivi de cette population depuis le début des années 90.

Durant ces 5 années, et sur cette zone d'étude, 130 reproductions réussies, sur 52 sites, ont été enregistrées. Plusieurs autres sites sont aussi suivis en périphérie de la zone d'étude. Ils ne seront pas mentionnés ici.

tableau 2 : nombre de sites et densité de la chevêche d'Athéna dans les 2 secteurs étudiés

secteur	nombre de sites	densité / km ²
1	29	0,23
2	23	0,20
total	52	0,21

Effraie des clochers

L'effraie est l'espèce qui m'a donné le plus de difficulté dans cette étude. L'origine de mes données est souvent fort ancienne. Ces données sont parfois partielles (pelotes plus ou moins nombreuses, plus ou moins anciennes, etc.). Des disparitions de sites ont été aussi régulièrement observées et ont entraîné des glissements de territoires pouvant au final affecter les résultats. Il m'a donc fallu entreprendre une vérification de toutes ces vieilles données, pour ne garder que celles réellement validées durant la période 2004-2008.

J'ai souvent regroupé en un seul point, des sites proches dont l'un des deux avait pu disparaître durant la période ou lorsque que je n'avais pas la certitude de la nidification sur les 2 points. J'ai aussi éliminé toute donnée non confirmée. La rédaction du présent article, et ce jusqu'au dernier moment, m'a finalement obligé à effectuer plusieurs journées de prospection ; par une curieuse ironie du sort, la dernière sortie « effraie » m'a permis de repérer un nouveau site de... chevêche !

Toutes les précautions ont été prises afin de présenter un travail cohérent. Je m'empresse d'ajouter que je suis

Sa répartition est globalement homogène sur l'ensemble du territoire étudié. La population d'effraie est

aujourd'hui bien plus importante sur ce secteur que ce que je pensais il y a quelques années... Signalons enfin que des sites sont occupés depuis plus de 15 ans.

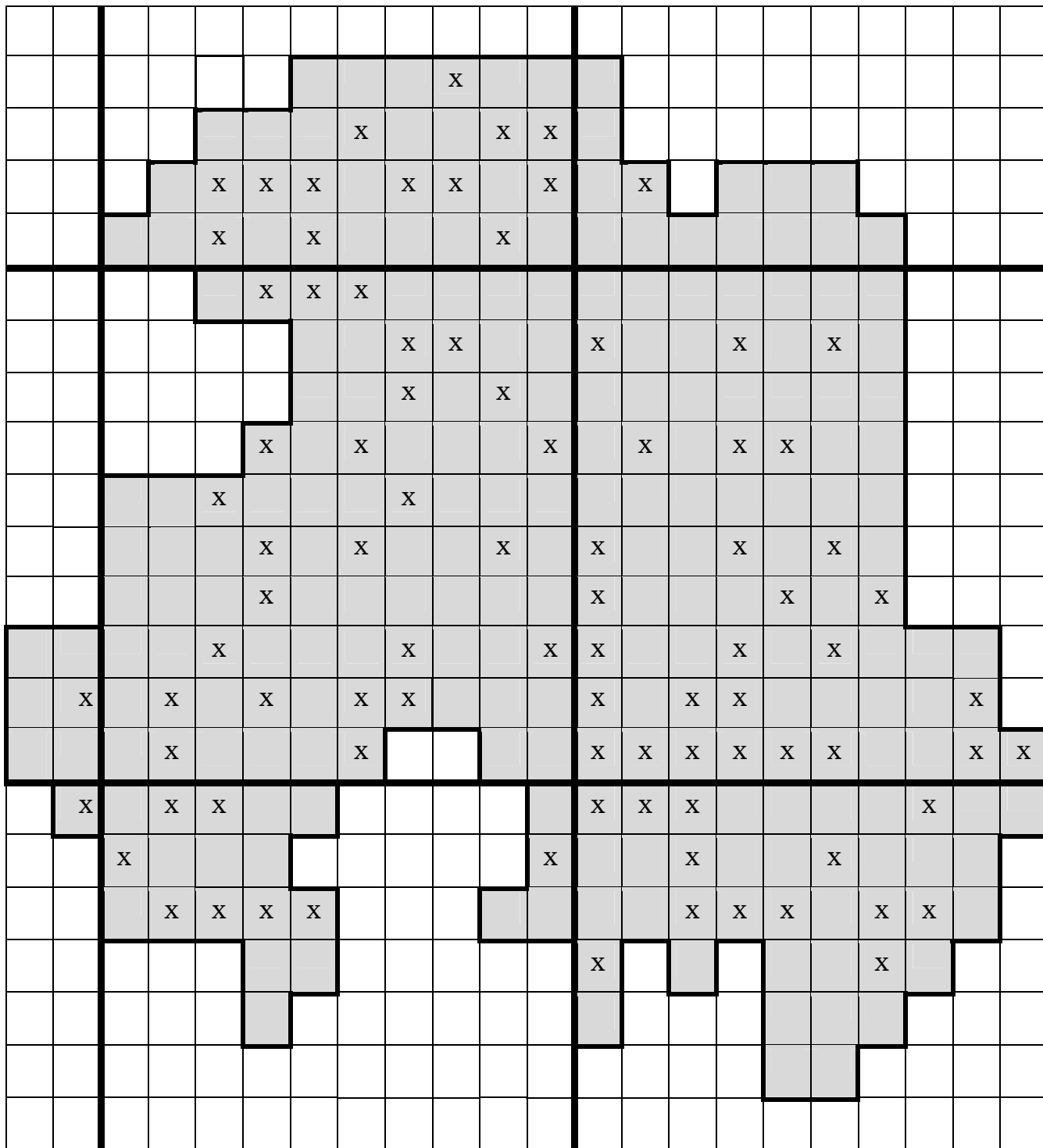


schéma 2 : répartition spatiale des sites occupés par l'effraie des clochers

tableau 3 : nombre de sites et densité de l'effraie des clochers dans les 2 secteurs étudiés

secteur	nombre de sites	densité / km ²
1	44	0,35
2	45	0,38
total	89	0,36

Chouette hulotte

La période couverte par la présente étude est finalement assez longue : de 1998 à 2008, onze printemps se sont ainsi écoulés. On pourrait penser à une certaine ancienneté de l'occupation des sites et donc à une fiabilité relative des données. Cependant, la plupart de celles-ci ont été confirmées récemment ce qui démontre une certaine permanence dans l'occupation des sites. L'essentiel des résultats repose sur la prospection nocturne, il s'agit donc d'une carte illustrant la présence de mâles chanteurs. Aucune recherche de preuve de nidification n'a été effectuée. Cependant, il m'a parfois été possible de repérer des nichées grâce notamment aux cris des jeunes.

L'occupation de la hulotte est vraiment très caractéristique : elle suit les fonds de vallée creusés par rivières et ruisseaux, le Guillec, l'Horn, le Kerallé, la Flèche..., et occupe les rares boisements du « plateau ». Dans ce dernier cas, il s'agit souvent de parcs de châteaux ou de manoirs. Quelques nidifications dans de petits bosquets ou dans des haies de conifères sont aussi notées, ainsi qu'un cas de nidification dans un trou de mur.

Nous remarquons qu'elle est moins présente dans le nord-ouest, près du littoral, ce qui correspond à des secteurs moins boisés. Plus surprenante est sa relative discrétion dans le secteur sud-est, où le hibou moyen-duc est bien présent.

tableau 4 : nombre de sites et densité de la chouette hulotte dans les 2 secteurs étudiés

secteur	nombre de sites	densité / km ²
1	46	0,36
2	40	0,34
total	86	0,35



photo 1 : hibou moyen-duc adulte (marais breton - Vendée, juin 2005). T. Quelennec



photo 2 : chouette chevêche adulte (Vibraye -Sarthe , avril 2010). F. Jallu

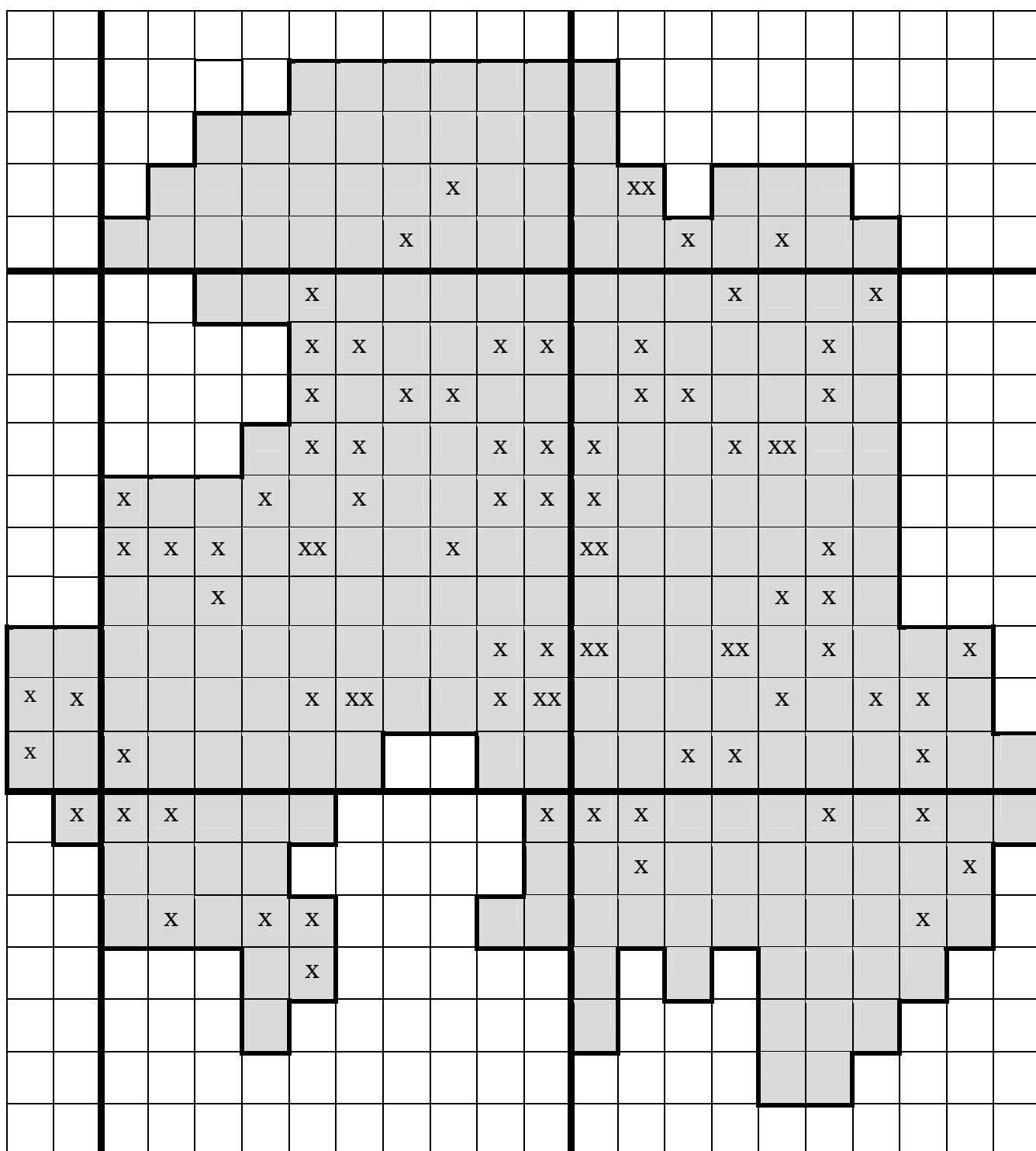


schéma 3 : répartition spatiale des sites occupés par la chouette hulotte

Hibou moyen-duc

Les données couvrent la période « atlas », 2004-2008, soit 5 années de

prospection. Les données antérieures sont très partielles et finalement peu significatives, même si on peut

remarquer que certains secteurs sont occupés depuis fort longtemps. Pour cette espèce, seules 3-4 données ont été obtenues au printemps et confirmées par la suite. C'est dire la difficulté de repérer les sites à cette période. La plupart de mes données concernent des familles détectées par les cris des jeunes. Elles sont obtenues à partir du 20 mai et jusqu'à mi-juin, période à partir de laquelle je me consacre entièrement à la chevêche. Cette période de prospection est donc pour moi assez limitée. Elle est basée sur quelques soirées annuelles. On comprendra que les résultats obtenus reflètent la modestie de l'investissement et que certains secteurs n'ont pas fait l'objet de prospection. Les secteurs les plus prospectés, ceux situés au sud, sont aussi les plus proches de mon domicile.

J'ai conservé sur la carte quelques sites situés juste en dehors de la zone d'étude (commune de Plounéventer).

Sur ces 5 années, 32 nidifications sur 23 sites ont été enregistrées. Durant la période considérée, l'année 2005 a été faste (15 nidifications réussies). L'année suivante, avec une prospection analogue, a été la plus mauvaise (2 nidifications réussies). Les autres années ont connu des résultats proches (4-6-5 nidifications réussies).

Durant cette période, 16 sites ayant connu au moins une nidification depuis 1996 ont bénéficié d'un suivi annuel.

tableau 5 : suivi de la nidification, sur quelques sites durant les 5 années de l'enquête « atlas »

Nombre de nidifications réussies durant la période atlas (5 années)	Nombre de sites suivis (N=16)
5	0
4	0
3	3
2	3
1	6
0	4

Les résultats obtenus indiquent clairement la difficulté d'effectuer un suivi pour une espèce qui connaît de

grandes variations inter-annuelles de ses effectifs. La fidélité aux sites est relative.

tableau 6 : nombre de sites de hibou moyen-duc dans les secteurs étudiés

secteur	nombre de sites
1	8
2	11
3	4
total	23

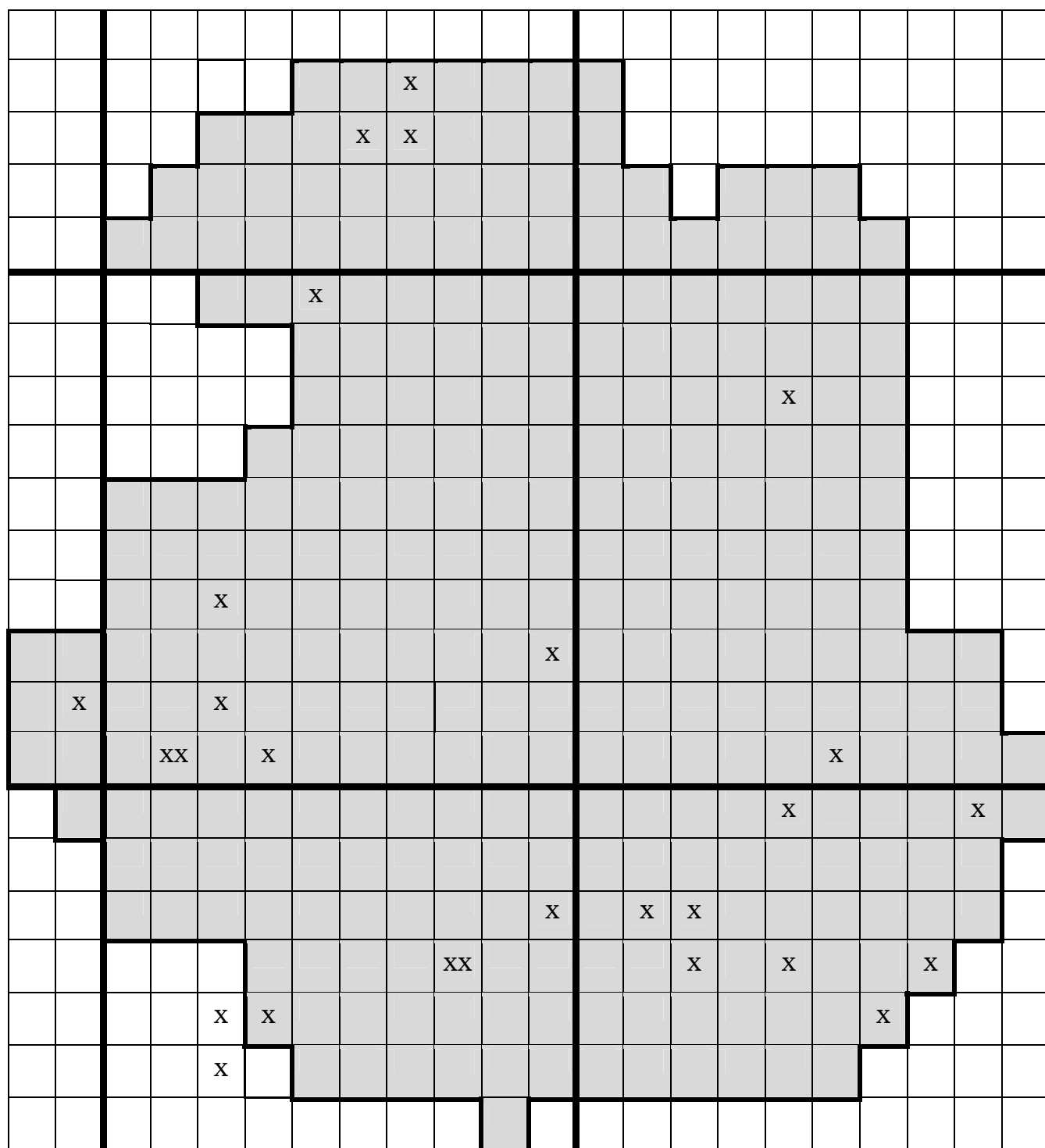


schéma 3 : répartition spatiale des sites occupés par le hibou moyen-duc

ANALYSE

Relations entre espèces

Le choix qui a été fait de diviser les carrés UTM en carré de 1 km² présente un inconvénient : il est tout à fait

possible que 2 sites proches se retrouvent sur 2 carrés différents, ou que deux sites séparés de près de 1 km soient sur un même carré. Ceci étant dit, les résultats présentés ici conservent globalement un intérêt certain.

tableau 7 : nombre de carrés de 1 km² présentant l'association d'au moins 3 espèces de nocturnes

espèces concernées	nombre de carrés avec présence de 3 espèces (N max = 276 carrés)
chevêche - hulotte - moyen-duc	1
chevêche - effraie - hulotte	7
chevêche - effraie - moyen-duc	2
hulotte - effraie - moyen-duc	3

1 carré contient les quatre espèces

tableau 8 : nombre de carrés de 1km² présentant l'association d'au moins deux espèces de nocturnes

espèces concernées	nombre de carrés avec présence des espèces (N max = 276)
chevêche - hulotte	14
chevêche - moyen-duc	5
chevêche - effraie	24
hulotte - effraie	29
hulotte - moyen-duc	4
effraie - moyen-duc	7

La chouette hulotte est souvent présentée comme une concurrente sérieuse de la chevêche d'Athéna, voire même comme une prédatrice directe. Ce dernier fait est en effet bien établi. Cependant, il apparaît dans cette étude que les 2 espèces peuvent cohabiter sur

des territoires très proches. Notons cependant que la chevêche est rarement nicheuse à proximité des boisements importants. La prédation de la hulotte est marginale et ne peut être considérée comme une cause sérieuse de la

régression des populations de chevêches.

Si la proximité des territoires de la chevêche et de l'effraie ne constitue pas une surprise, elles affectionnent les milieux ouverts, l'association hulotte - effraie qui obtient le nombre de carrés cohabités le plus important est un peu plus surprenante.

Comparaison des densités obtenues avec celles d'autres études

A ma connaissance, peu d'études de ce genre ont été effectuées. Une comparaison peut être tentée avec un travail mené sur la carte UTM FO8, La Martyre, en 2005 (Clech, 2006), ou avec les comptages nocturnes effectués par les ornithologues du GOB sur quelques carrés du Finistère.

tableau 9 : nombre de sites et densités (par km²) de rapaces nocturnes sur quelques carrés UTM

	présente étude secteurs 1 et 2 (245 km ²)**	La Martyre FO8 (100 km ²)**	Pont de Buis H08 (100 km ²)*	Yeun Ellez G10 (75 km ²)*	Coat Méal E05 (88 km ²)*
effraie des clochers	89 (0,36)	28 (0,28)	6	5	4
chevêche d'Athéna	52 (0,21)	0	0	2	0
chouette hulotte	86 (0,35)	33(35) (0,33)	31 (0,31)	21 (0,28)	25(28) (0,28)
hibou moyen-duc***	19	5	2 ?	non contacté	1 ?

* à partir d'une prospection nocturne seulement.

** à partir de prospections nocturnes et diurnes

*** pas de calcul de densité pour le hibou moyen-duc.

Il est assez remarquable de constater une grande homogénéité dans les résultats obtenus pour la chouette hulotte. Les chiffres varient de 0,28 à 0,35 mâle chanteur / km², alors même que les milieux sont bien différents. Concernant l'effraie des clochers, les chiffres sont assez proches pour les 2 secteurs prospectés de jour et de nuit. Le carré de La Martyre n'a cependant

bénéficié de cette prospection que durant une année.

La chevêche d'Athéna est bien implantée dans le Haut-Léon, avec cependant des densités modestes par rapport à celles d'autres régions de France, comme par exemple dans le Livradois-Forez où on recense 1,67 mâle chanteur par km². En revanche, elle semble bien plus rare, voire

absente, dans les autres territoires prospectés.

CONCLUSION

La présente étude permet de préciser la densité des rapaces nocturnes dans ce secteur du Haut-Léon. Si la chevêche d'Athéna est régulièrement présente, sa densité reste faible (0,2 couple par km²) en comparaison avec celles obtenues dans d'autres régions de France. L'effraie des clochers et la chouette hulotte présentent des densités de l'ordre de 0,35 sites / km². Le hibou moyen-duc confirme son implantation jusqu'à l'extrême ouest de la péninsule bretonne avec un nombre de couples nicheurs qui peut, les années favorables, être conséquent.

REMERCIEMENTS

Aux collègues du GOB qui ont participé avec enthousiasme aux différentes

sorties nocturnes organisées sur des carrés UTM du Finistère.

Cette étude n'aurait pu se faire sans l'accueil très ouvert des habitants de cette région. Qu'ils en soient ici remerciés.

BIBLIOGRAPHIE

Clech D., 1994. La Chouette chevêche en Bretagne (2^{ème} partie). *Ar Vran* 5-1 : 10-37

Clech D., 2006. Approche sur une population de rapaces nocturnes circonscrite par un carré de 10X10 réf. alphanumérique : F08 - La Martyre. *Ar Vran* 17-1 : pages : 20-27

Masson L. & Nadal R., 2009. *Bilan du Plan National d'action pour la Chevêche*. LPO éd. 61p.

Didier Clech
18 rue Edouard Vaillant
29200 BREST